



Douze correspondants régionaux pour animer le réseau d'adhérents du Resah

Le Resah va créer, en 2019, 12 postes de correspondants régionaux chargés d'animer son réseau d'adhérents dans les territoires, a annoncé Dominique Legouge, directeur général de la centrale d'achats nationale, lors des Journées de l'achat hospitalier organisées fin novembre par le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) à Montrouge (Hauts-de-Seine).

Onze postes de correspondants seront consacrés aux régions métropolitaines, hors Ile-de-France, et un poste est prévu pour l'outre-mer, a-t-il détaillé lors de l'ouverture des Journées de l'achat hospitalier.

Ces créations se feront "dès le début de l'année prochaine, de façon progressive", a ajouté le directeur général, soulignant que le processus de recrutement a déjà été lancé.

Les 12 correspondants feront figure d'"interface entre les différents départements d'activité du Resah et ses adhérents", aideront à "faciliter les échanges entre les adhérents du Resah au niveau régional". Par ailleurs, ils auront pour mission d'"établir des relations de coopération et de partenariat avec les principaux acteurs de la région intéressés par les achats et la logistique dans le domaine sanitaire, médico-social et social", c'est-à-dire les opérateurs régionaux de mutualisation des achats, fédérations d'établissement, ou encore les agences régionales de santé (ARS).

Ces correspondants devront travailler étroitement avec la centrale d'achat afin d'"apporter une meilleure connaissance des attentes" de ses adhérents, "suivre la qualité des prestations de service d'achat centralisé effectuées ou promouvoir le recours à la plateforme collaborative du Resah".

Les correspondants travailleront également avec le centre de ressource et d'expertise "pour promouvoir l'offre de service et suivre la qualité des prestations de service réalisées".

Le Resah comprend 498 adhérents, dont 117 établissements supports de groupements hospitaliers de territoire (GHT), 28 CHU-CHR, plus de 100 établissements médico-sociaux, 38 établissements de santé privés à but non lucratif (Espic), ainsi que 12 centres communaux ou intercommunaux d'action sociale.

jyp/gdl/nc